



COMMUNE D'ESNEUX

**PROGRAMME COMMUNAL DE
DEVELOPPEMENT RURAL
RAPPORT ANNUEL 2016**

Introduction

Le PCDR est arrivé à son terme de validité le 8 juillet 2015. Celui-ci a été actualisé en vue de prolonger sa durée de validité. Le PCDR actualisé a été approuvé par la CLDR le 9 juin 2015 et par le Conseil communal le 25 juin 2015. Suite à la présentation du 7 octobre 2015, la CRAT a émis un avis favorable pour une période de validité d'un an et propose de limiter les subventions du développement rural au projet d'aménagement du centre d'Esneux. En date du 25 février 2016, le Gouvernement wallon a approuvé la prolongation du PCDR pour une durée de deux ans. Ce présent rapport porte donc sur la première année de cette prolongation. Les projets réalisés entre 2010 et 2015 seront également pris en compte.

Vu l'actualisation du PCDR en 2016, pour une durée de deux ans, la priorisation des fiches-projet a changé. Les fiches ne portent donc plus la même numérotation que dans le PCDR 2010-2015. Dans ce présent rapport, la numérotation est identique à celle du PCDR actualisé.

Tableau des projets réalisés

Etapes réalisées, poursuivies ou répétées en 2016 en lot 0 :

a. Cadre de vie

- ✚ Nettoyage des fossés et avaloirs
- ✚ Taille douce des arbres (poursuite des tailles)
- ✚ Opération de sauvetage des batraciens
- ✚ Organisation de promenades « nature » avec guide pour redécouvrir des sentiers historiques
- ✚ Nettoyage des berges de l'Ourthe et des quartiers (action « Communes et rivières propres »)
- ✚ Recensement des nids d'hirondelles de rivage de la cité Delrée
- ✚ Lutte contre « La berce » sur l'ensemble du territoire et sensibilisation aux riverains
- ✚ Lutte contre « La balsamine » (plante invasive) dans le ruisseau du Gobry, Boubou et parc du Mary
- ✚ Adoption d'un règlement communal en vue d'endiguer le développement de la rouille grillagée du poirier (Conseil communal du 26/05/16)
- ✚ Chantier « HERCULE » du Contrat Rivière Ourthe : ramassage de déchets le long de l'Ourthe, entretien d'éléments du petit patrimoine lié à l'eau et de la végétation
- ✚ Sanctionner les actes inciviques
- ✚ Placement de panneaux didactiques sur les abeilles et les ruchers, le castor, la megaphorbiaie du parc du Mary, sur les hôtels à insectes, le verger conservatoire de Montfort et sur la mare forestière du bois des Chevreuils, réalisés dans le cadre du PCDN
- ✚ Mise en place du verger didactique en collaboration avec les Amis de la Terre
- ✚ Ebauche d'un cadastre des vergers existants
- ✚ Achat de livres « nature » pour la bibliothèque
- ✚ Abonnement au « Caripass » (<http://www.cari.be>)

b. Activités économiques

- ✚ Application de la taxe sur les logements abandonnés
- ✚ Organisation de la Foire horticole en collaboration avec le CHARVE
- ✚ Organisation d'une Balade gourmande alliant gastronomie, patrimoine, culture, musique et nature en collaboration avec les restaurateurs esneutois
- ✚ Organisation d'un marché de Noël
- ✚ Organisation hebdomadaire d'un marché alimentaire

c. Vie sociale et associative – Services et aides

- ✚ Concertation logement
- ✚ Organisation de permanences Psycho-médico-sociale décentralisées
- ✚ Organisation de conférences à destination des Seniors sur différentes thématiques (Héritage/succession/donation, Santé, Citoyenneté,...)
- ✚ Prévention et sensibilisation à l'adoption d'habitudes saines par l'organisation d'ateliers culinaires dans le cadre du Plan HP
- ✚ Organisation d'un cours d'activité sportive à destination des Seniors : Bouger Plus
- ✚ Alzheimer café chaque deuxième mardi du mois
- ✚ Dynamisation et coordination des Comités de quartier

- ✚ Animations socioculturelles : Organisation de Ciné-Club (3 programmations : enfants – adultes – Seniors) une fois par mois
- ✚ Organisation d'excursions à destination des enfants
- ✚ Organisation de la fête des Voisins
- ✚ Organisation des petits déjeuners du commerce équitable
- ✚ Organisation de la manifestation « Place aux enfants »
- ✚ Bar à salades à l'Escale
- ✚ Organisation de trois stages sportifs destinés aux enfants de 3 à 12 ans
- ✚ Organisation de la « Fête du sport » une journée d'initiations sportives destinées aux jeunes de 6 à 18 ans en collaboration avec les clubs sportifs de la Commune. (80 participants)
- ✚ Organisation par les services ATL et Animation d'un stage « Nature et Créativité » durant les vacances d'été et d'un stage « Eveil musical » en partenariat avec la Province durant les vacances de carnaval.
- ✚ Organisation de plaines de jeux pour enfants et jeunes
- ✚ Coordination du Conseil communal des enfants
- ✚ Coordination du Conseil communal des jeunes
- ✚ Coordination du Conseil consultatif des Aînés
- ✚ Organisation de la fête des Aînés
- ✚ Organisation d'un voyage à la mer avec les seniors
- ✚ Table de conversation en wallon
- ✚ Collaboration pour l'organisation des Cours de musique OVA
- ✚ Organisation de diverses activités socioculturelles : ateliers graffiti, Hip Hop, Break dance, arts martiaux, atelier créatif et culinaire
- ✚ Organisation d'un salon de coiffure social (Escale Beauté)
- ✚ Organisation de tables d'hôtes en collaboration avec la Maison de la Laïcité d'Esneux et le Service d'Insertion Sociale du CPAS
- ✚ Organisation de la fête des bébés
- ✚ Fête des nouveaux habitants
- ✚ Programme santé : Organisation de 2 sessions « Je cours pour ma forme » Environ 200 participants par session
- ✚ Organisation du Parcours d'Artistes
- ✚ Organisation des diverses expositions, de spectacle et de concerts
- ✚ Engagement de jeunes dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire »
- ✚ Diverses collaborations avec la Maison des Jeunes pour activités
- ✚ Organisation d'ateliers logement
- ✚ Octroi des primes pour l'isolation thermique
- ✚ Finalisation de deux logements de transit
- ✚ Projet de construction de 10 logements dans le cadre du PHP (en cours)
- ✚ Réalisation et édition d'une brochure reprenant les stages organisés pour l'été 2015
- ✚ Poursuite des activités du mercredi au sein des écoles communales
- ✚ Renouvellement du programme de coordination local de l'Enfance
- ✚ Organisation de la fête de la Saint-Nicolas destinée aux enfants de la Commune
- ✚ Poursuite de l'organisation des garderies des écoles communales
- ✚ Parution trimestrielle du bulletin communal
- ✚ Parution annuelle du bottin communal
- ✚ Site internet communal – Mises à jour régulières
- ✚ Site internet des différents services (www.esneux.be/PCDN) - (www.esneux.be/tourisme) - (www.escale-esneux.be)
- ✚ Newsletter mensuelle
- ✚ Mise à jour d'une page facebook
- ✚ Création de flyers/ affiches/ dépliants pour manifestations communales

- ✚ Suivi des newsletters
- ✚ Organisation d'un atelier Fibro Café (1x/mois)
- ✚ Création d'un atelier « Une part de soi » et organisation d'une exposition
- ✚ Organisation d'excursions et d'animations diverses à destination des Seniors (visite du marché de Noël de Montjoie, animation, contes,...)
- ✚ Participation au Speedmeeting
- ✚ Mise à disposition d'un local équipé d'ordinateurs connectés, au sein de l'Escale afin de réaliser des cours d'informatique. - Modules Mobi'Tic en partenariat avec la Province de Liège.
- ✚ Création d'un Espace Public Numérique en partenariat avec le Centre de Coopération Educative (Mise en place de cours et de permanence)
- ✚ Redynamisation d'un quartier par la remise en état d'un local et la mise en place d'activités à destination des enfants/jeunes et des seniors (activités récréatives, halloween, veillée de Noël, atelier d'art floral,...)
- ✚ Création d'un service jeunesse ayant pour mission d'impulser une dynamique jeunesse au sein des services communaux et de créer des synergies avec les différents partenaires jeunesse.
- ✚ Participation au projet pilote « Vers une politique locale de jeunesse plus participative »
- ✚ Partenariat avec la Croix Rouge pour la mise en place de formations (BEPS, cours de secourisme...)
- ✚ Organisation d'un cinéma en plein air
- ✚ Mise à disposition au public d'une Give Box (Liscale)
- ✚ Partenariat avec le Service Jeunesse de la Province de Liège pour mettre en place des formations continues à destination des accueillantes extrascolaires
- ✚ Création de malles pédagogiques à destination de tous les opérateurs de la Commune
- ✚ Secrétariat de la Commission Communale de l'Accueil

d. Mobilité et sécurité routière

- ✚ Suivi du projet Covoit'Stop
- ✚ Lancement du Plan Communal de Mobilité
- ✚ Aménagement de la Place Désiré Delville (En cours)

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	5	ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme	173 381€	CGT Commune
Stade d'avancement - Le bâtiment, situé Place du Roi Albert à Tilff, a été acquis par la commune avec l'aide des subsides du CGT. Un dossier de demande de subsides pour les aménagements a également été introduit au CGT. - Le 17 janvier 2014, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention de 74.504 € pour l'aménagement de l'Office du Tourisme d'Esneux Tilff. - L'Office du Tourisme a ouvert ses portes le 27 juin 2014.				

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	1	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux	Av. de la Station Hypothèse 1 : 981 635,05€ Hypothèse 2 : 373 629,66 € Av. Montéfiore et alentours : 910 389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune, Développement rural, Voies hydrauliques, Infrabel, Infraport, CGT...
Stade d'avancement				
- Le 25 mars 2013, le Groupe de Travail s'est constitué afin de mettre en place les premières réflexions sur le centre d'Esneux. - Le Groupe de Travail s'est réuni à 3 reprises pour ensuite présenter le projet à Madame FRANK (DGO3). - Le 11 décembre 2013, une rencontre a lieu avec le GREOA, la Présidente de la CLDR, Monsieur GEORIS (Echevin du commerce), Madame FRANK et Monsieur MEWISSEN (DGO3) en vue de présenter le projet du centre d'Esneux afin d'avoir un avis sur la fiche qui pourrait faire l'objet d'une demande de convention. L'avis étant favorable, la réactualisation de la fiche a été demandée. - Le 15 janvier 2014, a eu lieu une réunion entre l'Administration communale d'Esneux et le SPW, Direction générale des routes annonçant le début des travaux du pont d'Esneux et du rond point entre le carrefour de la rue de la Station et rue du Lavaux pour Août 2014. - Le 30 janvier 2014, les résultats de l'enquête Geoconsulting concernant l'état des lieux des commerces du centre d'Esneux, ont été présentés aux habitants, aux commerçants et aux membres de la CLDR. - Le Groupe de Travail s'est réuni à 3 reprises afin de parfaire la fiche 1.2 en vue de la présenter aux membres de la CLDR. - Le 19 août 2014 la Commune a reçu l'étude de faisabilité sur l'intégration des locaux de la future administration communale d'Esneux dans le centre d'Esneux. - Le 8 octobre 2014 a eu lieu une réunion suivie d'une visite de terrain entre l'Administration communale d'Esneux et les éventuels pouvoirs subsidiaires. - En date du 9 décembre 2014, la CLDR a approuvé à l'unanimité la fiche-projet réactualisée en vue d'une demande de deuxième convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon. - Le 12 janvier 2015, le Collège communal a marqué son accord sur le projet de la fiche 1.2 en vue d'une demande de deuxième convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon, cette décision a été ratifiée par le Conseil communal du 26 février 2015. - Une réunion de coordination a été organisée le 3 mars 2015 au Cabinet du Ministre René COLLIN. - Le 21 mai 2015, la commune a reçu un courrier émanant du cabinet du Ministre, marquant son accord de principe sur le projet de convention-faisabilité octroyant une provision participant aux premiers frais d'études et de réalisation du projet. Cette provision fixée à 5% du montant de la subvention portant sur le coût total estimé de réalisation du projet, soit un montant de 22.598,20€. - Le 25 juin 2015, la Commune a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre COLLIN. - Le 27 octobre 2015, le Conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du CSC relatif à la désignation d'un auteur de projets pour l'étude et la coordination sécurité santé des travaux relatifs à la fiche projet 1.2. - Le dossier a été mis en attente suite à la procédure du renouvellement du PCDR, le 25 février 2016 le Gouvernement wallon a approuvé la prolongation du PCDR pour une durée de 2 ans. - Une étude de mobilité est en cours. - Le 30 mai 2016, le conseil communal a désigné la société SWECO comme auteur de projet. - SWECO travaille actuellement à la réalisation de l'esquisse du projet, en collaboration étroite avec la commune d'Esneux et la CLDR. - Des réunions s'organisent avec la société Infrabel afin de disposer des terrains pour y créer des emplacements de Parking.				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	2	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666 540 € + 849 839 € Total : 1 516 379 €	Développement rural, Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.
Stade d'avancement				
- Une étude a été réalisée concernant la création d'un parc à conteneurs communal et la suppression des conteneurs à proximité du château. Un projet d'achat de terrains est à l'étude. Cependant, la réflexion est étroitement liée au projet du pont de Tilff ce qui ralentit l'avancement du projet. - Le travail du GT se poursuit avec des propositions d'aménagements en vue d'améliorer le parc Brunsode. - En 2013, le GT s'est réuni à 6 reprises dont une réunion à l'Administration communale d'Esneux en présence de Madame la Bourgmestre. - Le 17 décembre 2013, le GT a présenté un diaporama de synthèse à la C.I.D.R. Le travail reprend les analyses des problèmes de mobilité, d'accès à l'autoroute, des usages inappropriés. Une étude précise pour mettre en œuvre les recommandations devra être réalisée. - L'auberge de jeunesse située sur le Domaine de Brunsode n'est plus liée à la Commune par un bail emphytéotique. Le 26 février 2015, une convention a été passée entre la Commune et le Centre de Coopération Educative (CCE), asbl chargée de la réinsertion sociale au travers d'un programme de formation, pour l'occupation des lieux. Le déménagement du camping est toujours envisagé. La suggestion de la création d'un jardin communautaire a été supprimée à l'unanimité par les membres.				
1	3	Renforcement du maillage inter villages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux (Esneux - entité)	169 354,40 €	PICVerts : 80 %
Stade d'avancement				
Projet PICVerts : Le projet a été réalisé en partenariat avec la commune de Neupré. De nombreux bénévoles, spécialistes et passionnés ont contribué à l'élaboration de ce projet d'envergure. Plus ou moins quarante kilomètres de chemins praticables ont été réhabilités au sein d'un parcours nouvellement délimité par de nombreux panneaux informatifs et directionnels. Les subsides PICVerts attribués aux deux communes, ont permis de revaloriser des richesses patrimoniales qui avaient été parfois délaissées ces dernières années. Suite à ce dossier PICVerts, un projet global de classement, en tant que site, de l'entité de paysage appelée « Boucle de l'Ourthe » a été proposé par la Région wallonne en 2014. Un arrêté ministériel du 22 mai 2015 classe comme Site le "Grand site paysager de la boucle de l'Ourthe" à Esneux et Plaineveaux (Neupré), en raison de son intérêt scientifique et paysager. L'ensemble qui est l'objet de cet arrêté s'étend sur 474 ha dont 102 ha sont couverts par différents classements antérieurs.				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	6	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables	A déterminer	UREBA Développement rural Commune
Stade d'avancement Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux (Hall omnispports de Tilff, école de Tilff et l'école de Fontin) Projet en accord avec la société Tecteo.				
2	4	Création de logements (Esneux – Entité)	A déterminer	Développement rural Commune Plan d'ancrage communal
Stade d'avancement 2 logements de transit ont été proposés au subventionnement dans le cadre du Plan d'ancrage communal 2012-2013 - L'accord pour le subside a été octroyé en 2012 par la région wallonne. Un appel à projet a été lancé pour architecte. - Le 28 janvier 2014 : La société KARBON' a été désignée comme auteur de projet pour la reconversion du terrain de football d'Esneux en logements dans le cadre du plan HP. - Plusieurs réunions ont eu lieu entre la Commune et les Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie afin de déterminer les besoins des logements ainsi que pour la délimitation du terrain. - Un géomètre a été désigné par les Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie. - Une réunion s'est déroulée le 27 février 2015.				
3	2	Amenagement d'un pôle sportif (Esneux)	Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA Reste à déterminer	Infrasports Développement rural pour les abords Commune
Stade d'avancement - Des rencontres avec le CPAS de Liège (Propriétaire des terrains nécessaires pour la création du pôle Sportif) ont eu lieu. Il est d'accord de vendre les terrains à la commune mais le Conseil communal a reporté l'inscription de budgets pour cette opération car il convient d'obtenir des avis du Fonctionnaire Délégué en matière d'urbanisme car les terrains sont situés en zone inondable. - L'architecte communal a été chargé d'établir un avant-projet d'implantation et de le représenter au dit-fonctionnaire. - Des travaux d'aménagements intérieurs ont été effectués (revêtement sol de la salle principale et de la salle annexe) et subside(s) et subside(s), en partie, par la commune et par Infrasports.				

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	1	Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche 1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc	A déterminer	A déterminer
Programmation du projet : Dans les 2 ans				
2	3	Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l'environnement	A déterminer	Développement rural Commune
Programmation du projet : Dans les 2 ans				
3	1	Réalisation de la phase 2 de l'Escale (Espace Communal Associatif pour les Loisirs à Esneux) : aménagement de la salle polyvalente et amélioration de la structure existante	1.301.045,07€	Développement rural Commune Communauté française
Programmation du projet : Dans les 2 ans				
3	3	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues	456 823 €	Développement rural CGT Commune
Programmation du projet : Dans les 2 ans				
3	4	Aménagement favorisant les déplacements multimodaux place de la gare de Méry et alentours	290.690,4€	Commune SPW DGO Routes et Bâtiments Infrabel Voies hydrauliques
Programmation du projet : Dans les 2 ans				
3	5	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti (Esneux – Entité)	A déterminer	A déterminer
Programmation du projet : Dans les 2 ans				

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	6	FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité	Requalification du village : 1.245.386,20€	Commune - 40 % Développement rural - 60 %
			Aménagement de l'accessibilité de la Cité du Hamay : 1.123.981€	

Stade d'avancement du projet

Une convention a été signée le 9 janvier 2013 (Visa 12/49050 du 04/12/12)

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1^{er} décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER (DGO3) en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- Une réunion de coordination s'est tenue le 12 avril 2011 en vue de la finalisation du projet de convention-exécution.
- Le dossier complet pour la première convention-exécution a été transmis le 11 mai 2011 dans les services de l'Administration régionale.
- Le 29 août 2011, l'Administration nous a transmis les projets de convention-exécution pour la fiche 1.1 relative au projet de Fontin
- Le 29 septembre 2011, le Conseil communal a approuvé l'ensemble du dossier relatif à la convention-exécution de la fiche 1.1. relative à Fontin
- Le 4 octobre 2011, le dossier complet a été transmis à l'Administration pour le soumettre à la signature du Ministre compétent.
- Le 17 février 2012 et le 5 septembre 2012, un courrier, visant l'urgence de la signature de la convention, a été envoyé au cabinet du Ministre compétent.
- Le 18 octobre 2012, le Gouvernement wallon a publié sur son site un article de presse visant l'octroi d'une subvention de 750.000 € pour la mise en œuvre du projet de l'aménagement du village de Fontin.
- Le 29 novembre 2012, lors du Comité d'accompagnement du GREOA, le Cabinet du Ministre DI ANTONIO a informé la Commune qu'une convention serait signée d'ici la fin de l'année 2012
- Le 10 janvier 2013, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention d'un montant de 750.000€ pour la réalisation des travaux d'aménagement du village.
- Le 14 janvier 2013, la Commune a reçu la convention-exécution signée par le Ministre Di Antonio
- Le 27 février 2013, une réunion a été organisée avec Madame RAHIER (DGO3) concernant le Cahier Spécial des Charges (CSC) et la procédure de concours en vue de désigner un auteur de projet
- Le CSC pour désigner un auteur de projet a été rédigé et présenté au Collège communal en date du 14 mai 2013.
- Le 14 mai 2013, le Collège communal a demandé la préparation du dossier pour le Conseil communal du 4 juin 2013.
- Le 4 juin 2013, le Collège communal a décidé de postposer le dossier qui devait être présenté au Conseil communal du 4 juin 2013 en attendant la réunion du

Comité d'accompagnement du GREOA du 19 juin 2013

- Le 20 juin 2013, lors de la réunion de la CLDR, la Présidente a expliqué les raisons qui ont poussé le Collège à ne pas présenter le cahier des charges de Fontin à savoir des raisons d'ordre budgétaire mais aussi de priorité. En effet, ce changement répondrait aux besoins de la population et aux enjeux économiques actuels auquel est confronté le Centre d'Esneux. La fiche 1.1 Fontin sera mise en suspens. La CLDR marque son accord de principe sur le changement de priorité de la Fiche 1.1 « Fontin » pour la Fiche 1.2 « Revalorisation du centre d'Esneux »
- Le 17 décembre 2013 un courrier a été envoyé au Ministre DI ANTONIO afin de lui signifier et de justifier officiellement la décision de la Commune de postposer le projet de Fontin au profit du projet du « Centre d'Esneux »
- Le 11 février 2014 un courrier émanant du Cabinet du Ministre, nous signifiait que le Ministre DI ANTONIO demandait un rapport à son administration.
- Le 3 mars 2015, un courrier a été envoyé au Ministre COLLIN afin de lui signifier officiellement la décision de la Commune de renoncer au subside octroyé pour le projet de Fontin.

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2015	PCDR classique	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)	Requalification du village	22.598,20 € (provision pour l'étude)
		Etats d'avancement physique du projet :		
		Date :		
		Signature de la convention-faisabilité		25 juin 2015
		Désignation de l'auteur de projet :		30 mai 2016
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		
		Montant :		
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subsidy développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?

Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente

Montant de la vente

Modalités de réaffectation du montant de la vente

Le bien est-il loué ?

Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egaleme nt, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi....

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

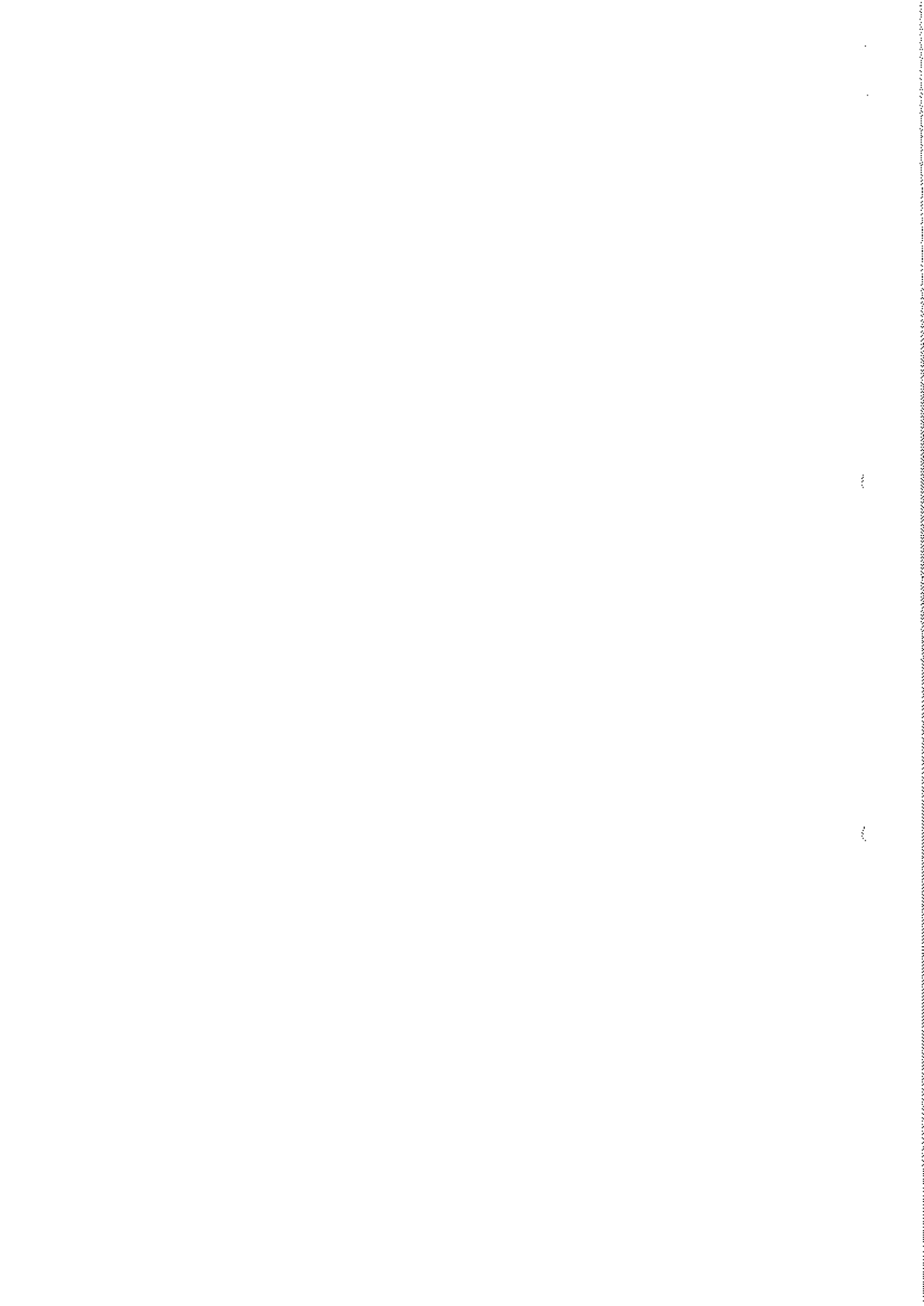
Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	25 juin 2015	2011
Date des réunions durant l'année écoulée :	17 mars 2016		14 participants
	26 septembre 2016		14 participants
	19 décembre 2016		15 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			
Le PCDR a été approuvé le 8 juillet 2010 par le Gouvernement wallon pour une durée de 5 ans et c'est riche d'une mise en perspective globale des projets que l'opération de développement rural autorise une réflexion commune à la population et aux autorités publiques. Le nouveau document du PCDR a été présenté à la CRAT le 7 octobre 2015 et a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 25 février 2016. Une synthèse des dossiers traités lors des trois réunions organisées en 2016 est présentée ci-dessous. Le rapport de la CLDR joint en annexe présente le détail des réunions et des initiatives de la CLDR. En 2016, les membres ont traités les dossiers suivants : • Le projet de revalorisation commerciale touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux : les membres ont été informés de tous les avancements du dossier (sélection de l'auteur de projet SW'ECO, détails sur les avancements du projet, choix d'un scénario pour l'aménagement du centre) • Le renouvellement du PCDR : les membres ont été informés de son approbation • Les projets en lien avec le PCDR : à chaque réunion de la CLDR les participants ont été informés de l'avancement des projets en lien avec le développement rural et les fiches en cours d'exécution ou en réflexion : le nouveau parking du CHU, construction d'appartements, • Un groupe de travail « tourisme » a été créé suite à la demande de membres de la CLDR.			

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	/
Intitulé du projet	/
Priorité du projet	/
Calendrier d'exécution	/

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES DEUX ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

Le Gouvernement wallon ayant approuvé le PCDR de la commune d'Esneux le 8 juillet 2010 pour une durée de 5 ans, la durée de validité de celui-ci est arrivée à son terme. Le PCDR actualisé a été approuvé par la CLDR le 9 juin 2015 et par le Conseil communal le 25 juin 2015. Suite à la présentation du 7 octobre 2015, la CRAT a émis un avis favorable pour une période de validité d'un an et propose de limiter les subventions du développement rural au projet d'aménagement du centre d'Esneux. En date du 25 février 2016, le Gouvernement wallon a approuvé la prolongation du PCDR **pour une durée de deux ans**.

Année	Priorité du PCDR	numéro du projet	Intitulé projet	Montant du projet à 100% (Estimation de la fiche)	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Rapport annuel + 1 (2017)	1	1	Esneux : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (Phase I)	Esplanade : 798.000 € Espace Gare : 120.000 € Aménagements mobilité douce et touristiques : 177.000 € Place Désiré Delville : 150.000 € Abords de l'Administration : 125.000 € Total : 1.370.000 € (HTVA) Etude et coordination sécurité-santé : (HTVA) : 137.000 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune Développement rural Voies hydrauliques, Infrabel, Infrastrat, CGT, Espaces verts





COMMUNE D'ESNEUX

RAPPORT 2016
DE LA COMMISSION
LOCALE DE
DEVELOPPEMENT RURAL

Commune d'Esneux - Place Jean d'Ardenne, 1 - 4130 Esneux
Tél : 04.380.93.20
info@esneux.be – www.esneux.be

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	6 mai 2004
Approbation du 1 ^{er} PCDR par la CLDR	21 octobre 2009
Approbation de l'actualisation du PCDR par la CLDR	9 juin 2015
Approbation du 1 ^{er} PCDR par le Conseil communal	25 novembre 2009
Approbation de l'actualisation du PCDR par le Conseil communal	25 juin 2015
Approbation du 1 ^{er} PCDR par le Gouvernement wallon	8 juillet 2010
Approbation de l'actualisation du PCDR par le Gouvernement wallon	25 février 2016
Durée de validité du PCDR	5 ans + 2 ans → 25 février 2018 <i>(PCDR renouvelé pour 2 années supplémentaires)</i>
Convention en cours	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase I)
• Signature de la Convention-faisabilité	25 juin 2015
• Désignation d'un auteur de projet	30 mai 2016

1. Modifications dans la composition de la CLDR en 2016

La CLDR compte donc 14 membres effectifs dont 3 élus communaux et 14 membres suppléants dont 3 élus communaux et n'a pas été renouvelée dans le courant de l'année 2016.

Membres effectifs

	Nom	Prénom	Localité	Année de naissance	Profession
1	IKER	Laura	Fontin	1966	Directrice SPGE/Bourgmestre
2	DETROZ	Philippe	Hony	1952	Enseignant/Conseiller communal
3	LAMAILLE	Philippe	Esneux	1961	Conseiller financier/Conseiller communal
4	POUSSART	Isabelle	Tilff		
5	BELLIERE	François	Fontin	1949	Géomètre
6	WOILLARD	Marc	Tilff	1947	Indépendant
7	TIMMERMANS	Freddy	Esneux	1962	Employé de banque
8	ARCHAMBEAU	Catherine	Esneux	1972	Ingénieur
9	HAMOIR	Philippe	Esneux	1945	Informaticien
10	DEFECIEREUX	Daniel	La Gombe	1941	Retraité
11	AKKERMANS	Christian	Cortil-Tilff	1960	Responsable commercial
12	LIGOT	Pierre-Charles	Amostrennes	1952	Architecte
13	ROTA	Gianfranco	Tilff	1962	Electricien
14	VISSE	Pierre	Hony	1952	Ingénieur civil

Membres suppléants

	Nom	Prénom	Localité	Année de naissance	Profession
1	GEORIS	Pierre	Esneux	1959	Indépendant/Echevin
2	CROUGIIS	Pascal	Esneux	1963	Directeur école/conseiller communal
3	JEGHIERS	Pierre	Esneux	1953	Conseiller communal
4	WATHIEU	Benoît	Fontin	1961	Enseignant
5	CLAESSENS	Paul	Tilff	1958	Bibliothécaire-documentaliste
6	PEETERS	Robert	Amstrenne	1946	Assistant-université
7	HUBIN	Nadine	Méry	1946	Indépendante
8	LIBOTTE	Jean-Pol	Méry	1953	Enseignant
9	DUPRET	Benoît	Tilff	1950	Géomètre indépendant
10	NELISSE	Magali	Esneux	1980	Employée secteur public
11	MONAMI	Remi	Esneux	1972	Architecte
12	DEMOULIN	Serge	Esneux	1972	Assurcur
13	PIRON	Bernard	Esneux	1958	Professeur
14	LEMAITRE	Julien	Tilff	1950	Retraité

2. Les réunions de la CLDR en 2016

En 2016, la CLDR s'est réunie à 3 reprises. Vu l'approbation du renouvellement du PCDR au 25 février 2016, une quatrième réunion n'a pu s'organiser pour manque d'ordre du jour. En effet, l'organisation de désignation d'un auteur de projet relatif à la fiche 1.1 qui est une procédure de longue durée et vu les délais de prolongation du PCDR, la Commune a peu de temps pour mettre en oeuvre un nouveau projet.

Les PV des réunions sont annexés à ce présent rapport. Un résumé de ceux-ci est présenté ci-dessous.

17 mars 2016	14 participants
26 septembre 2016	14 participants
19 décembre 2016	15 participants

CLDR plénière du 17 mars 2016

La Présidente informe les membres de la CLDR que le PCDR de la Commune a été renouvelé pour une durée de deux ans prenant cours à la date de signature de l'arrêté. (25 février 2016).

Ensuite, la présidente a dressé un état des lieux de l'avancement de la fiche 1.1 concernant l'aménagement du centre d'Esneux. Madame la Présidente a expliqué à l'assemblée que l'avis de marché concernant la désignation de l'auteur de projet n'a pas été publié suite à l'attente du renouvellement du PCDR, mais qu'il le sera très prochainement.

Lors de la réunion, suite aux questions des participants, les agents du GREOVA ont fait un rappel des procédures du développement rural pour la réalisation de travaux.

Différentes informations sur les travaux menés sur la commune ont également été données.

CLDR plénière du 26 septembre 2016

Après l'approbation du PV de la dernière réunion, la Présidente rappelle à l'assemblée que la convention-faisabilité a été signée en date du 21 mai 2015. Ce qui signifie que le Ministre a marqué son accord de principe sur le subventionnement des frais d'étude relatifs au projet sur la revalorisation du centre d'Esneux. Un marché de service, ayant pour objet la désignation d'une équipe d'auteurs de projet, a été organisé. Un jury a été composé et 4 équipes d'auteurs de projets se sont présentées.

Les 4 projets (en version papier) ont été présentés à l'assemblée.

Les membres ont été informés que la société Sweco a été désignée comme auteur de projet le 19 septembre 2016. Les différents critères d'attribution ont été énumérés ainsi que la composition du Jury qui a délibéré pour désigner une équipe d'auteurs de projet.

La Présidente a précisé que l'équipe d'auteurs de projet a été désignée pour sa philosophie du projet et pas sur la pré-esquisse.

Des précisions sont ensuite données quant aux avancements des travaux et projets, en lien avec le PCDR, sur l'entité d'Esneux.

Suite à la demande de membres de la CLDR, de créer un GT tourisme, les agents du GREOVA ont proposé aux personnes intéressées de se réunir dans le courant du mois d'octobre.

CLDR plénière du 19 décembre 2016

La Présidente explique que l'auteur de projet Sweco travaille actuellement à la réalisation de l'esquisse. Les différents scénarii et options d'aménagement du centre ont été présentés aux membres. La CLDR a émis un choix de scénario (le numéro 2, option 5).

Les participants ont été informés de la réunion du GT tourisme du 27 octobre 2016. Cette première rencontre a eu lieu en présence de M. Lilien, directeur du GREOVA. Il a été décidé que lors de la prochaine réunion, les membres envisageront des actions à entreprendre pour mettre en avant le secteur touristique de la commune.

3. Initiatives de la CLDR

Les membres de la CLDR ont créé un Groupe de Travail Tourisme.

4. Etat d'avancement des projets et perspectives pour 2017

Suite au renouvellement du PCDR fin février 2016, le travail sur la fiche 1.1 « Centre d'Esneux » a repris. Des réunions de présentation de l'esquisse ont été organisées avec l'auteur de projet (la société Sweco). Les plans ont été affinés sur base des remarques et commentaires des participants. Les budgets ont été adaptés.

En 2017, le projet « centre d'Esneux » continuera et les plans seront approuvés par la CLDR et le collège communal. L'auteur de projet remettra à la commune d'Esneux un avant-projet qui sera ensuite soumis à l'administration régionale.

Une présentation aux riverains et aux commerçants de la rue de la Station sera programmée durant le premier trimestre 2017.

Une présentation du projet devant les pouvoirs subsidiaires sera également planifiée. Quant au permis d'urbanisme, il sera déposé cette même année.

Le rapport annuel sera présenté aux membres lors de la CLDR du 20 février 2017.

17 mars 2016 à 19h

PCDR

Commission Locale de Développement Rural

Rapporteur : Katty BURGEON

Adresse de messagerie :
katty.burgeon@esneux.be
Téléphone : 04/380.94.12

1. Approbation du PV de réunion du 17 décembre 2015

Le PV est approuvé sans aucune remarque.

2. Approbation du rapport annuel 2015

Un membre signale une erreur de prénom, le bilan de la CLDR sera corrigé. Il est par ailleurs mentionné que les informations concernant l'approbation du PCDR seront mises à jour.

Le rapport annuel est approuvé.

3. Renouvellement du PCDR

La Présidente informe les membres de la CLDR que le PCDR de notre Commune a été renouvelé pour une durée de deux ans prenant cours à la date de signature de l'arrêté (25 février 2016). La Présidente rappelle que le caractère semi-rural de notre Commune n'a pas facilité son renouvellement. Les agents de développement ajoutent que de nombreux PCDR n'obtiennent pas d'approbation pour 10 ans et que tous les avis de la CRAT peuvent être consultés sur le site internet www.lacrat.be, de même que les arrêtés du Gouvernement wallon qui sont publiés sur le site www.wallex.wallonie.be.

4. Fiche 1.2 – Esneux : Etat d'avancement

La Présidente explique à l'assemblée que l'avis de marché concernant la désignation de l'auteur de projet n'a pas été publié suite à l'attente du renouvellement du PCDR mais qu'il le sera très prochainement.

Présents :

IKER Laura,
Présidente
GEORIS Pierre
ROTA Gianfranco
DEFECHEREUX Daniel
WOILLARD Marc
BARTHELEMY Anouck, GREOA
GILIS Marie-Françoise, GREOA
BURGEON Katty
HAMOIR Philippe
PEETERS Robert
VISSE Pierre
LIGOT Pierre-Charles
JEGHERS Pierre
MONAMI Rémi

Excusés :

DETROZ Philippe
FLAGOTHIER Anne-Catherine
LAMALLE Philippe
LEMAITRE Julien

Suite à l'intervention d'un membre de la CLDR concernant les prochaines étapes administratives ainsi que l'intervention financière du Développement Rural, les agents de développement rappellent la procédure : une fois l'auteur de projet désigné, il sera chargé de réaliser un avant-projet. Celui-ci sera soumis à l'Administration régionale (DGO3), sur présentation d'un dossier avant-projet et lors d'une réunion de présentation de ce dossier, en vue de son approbation. L'auteur de projet pourra alors ensuite travailler sur la réalisation d'un projet qui sera soumis, sur présentation d'un dossier-projet (comprenant notamment les permis d'urbanisme), à l'Administration (DGO3) et à l'approbation ministérielle. Concernant les aspects financiers, la Convention-faisabilité donne droit à un subside équivalent à 5% du montant de la subvention portant sur le coût total estimé de réalisation du projet. Il permettra de prendre en charge une partie des frais d'études liés à la désignation de l'auteur de projet. Ce montant sera libéré une fois le dossier-projet finalisé. L'approbation ministérielle du projet sera liée à la signature d'une Convention-réalisation permettant la mise en adjudication ainsi que la réalisation des travaux. Les agents de développement expliquent qu'en termes de délais, la Commune dispose de deux années pour l'obtention de la Convention-réalisation. Les travaux pourront débuter après ce délai. La Présidente explique que les délais sont donc relativement courts et qu'il convient de lancer le marché de désignation de l'auteur de projet au plus vite.

Plusieurs membres s'interrogent sur la destination du bâtiment qui sera construit dans le centre d'Esneux, diverses solutions sont proposées et la Présidente informe que l'Administration communale pourrait délocaliser éventuellement les services populations et urbanismes afin d'attirer les citoyens vers le centre du village. Elle rappelle qu'en matière de financement, la Commune souhaite passer une convention avec l'intercommunale ECLTIA qui serait propriétaire du bâtiment et qui le louerait à la Commune.

1. Divers

La Présidence informe l'assemblée des projets de construction de notre Commune :

✚ Construction d'un nouveau parking au CIU Ourthe-Amblève Début des travaux prévus : septembre 2016

Monsieur Georis explique aux membres sa rencontre avec les commerçants qui malgré le projet de fermeture de la rue Grandfosse dans un sens (durant la période des travaux), ces derniers sont ravis de l'impact économique qu'engendrera la construction des nouveaux parkings.

✚ Construction d'une vingtaine d'appartements à l'Avenue des Trois Couronnes – Esneux – Début des travaux prévus : fin mai 2016

La Présidente informe les membres de la CLDR que ce projet de construction s'inscrit dans la vision du PCDR de créer une place dans le centre d'Esneux, elle propose à Monsieur VISSÉ d'expliquer à l'assemblée la planification des travaux prévus par la société FLOY. Un membre regrette que ce projet ne soit pas inscrit dans un plan d'ensemble.

La Présidente explique qu'un projet rentable pourrait voir le jour lors de la construction du nouveau pont de Tilff dont le permis a été déposé et pour lequel tous les recours introduits à la tutelle ont été rejetés.

✚ Un membre rappelle qu'il avait été demandé lors de la dernière réunion du PCDR de créer un groupe de travail sur le développement du tourisme sur notre Commune. La

Présidente répète aux membres que la mise à la retraite de l'agent en charge du tourisme retarde la création de ce groupe de travail.

⬇ La Présidente explique que la Commune dispose d'une page Facebook active. Les informations à publier sur cette page peuvent être transmises à Katty Burgeon.

La séance est levée à 19h59

PCDR

Commission Locale de Développement Rural

26 septembre 2016 à
19h30

Rapporteur : Katty BURGEON

Adresse de messagerie :
katty.burgeon@esneux.be
Téléphone : 04/380.94.12

1. Approbation du PV de réunion du 17 mars 2016

Le PV est approuvé en tenant compte de la remarque d'un membre de la CLDR au sujet de l'url incorrecte renseignant le site du Gouvernement wallon www.wallex.wallonie.be. L'adresse à prendre en considération est <https://wallex.wallonie.be/>

2. Fiche 1.1 – Esneux : Etat d'avancement

La Présidente rappelle à l'assemblée que la convention-faisabilité a été signée en date du 21 mai 2015. Ce qui signifie que le Ministre a marqué son accord de principe sur le subventionnement des frais d'étude relatifs au projet sur la revalorisation du centre d'Esneux. Un marché de service, ayant pour objet la désignation d'une équipe d'auteurs de projet, a été organisé. Un jury a été composé et 4 équipes d'auteurs de projets se sont présentées :

- SPRI. Synergie architecture - SPRL Lacasse-Monfort qui a obtenu un résultat de 63 %
- Atelier d'architecture de Lavaux SCRI – Menzel – Gesplan SA qui a obtenu un résultat de 78 %
- SWECO Belgium qui a obtenu un résultat de 85 %
- AGORA SA – SGI Ingenieurs SA qui a obtenu un résultat de 55 %

La société Sweco a été désignée comme auteur de projet le 19 septembre 2016. Les différents critères d'attribution sont énumérés ainsi que la composition du Jury qui a délibéré pour désigner une équipe d'auteurs de projet.

Présents :

IKER Laura, Présidente
GEORIS Pierre
ROTA Gianfranco
DEFECHEREUX Daniel
WOILLARD Marc
BARTHELEMY Anouck, GREOA
BURGEON Katty
HAMOIR Philippe
PEETERS Robert
VISSE Pierre
LIGOT Pierre-Charles
MONAMI Rémi
LEMAITRE Julien
DUPRET Benoît
BELLIERE François

Excusés :

DETROZ Philippe
JEGHERS Pierre

La Présidente insiste sur le fait que l'équipe d'auteurs de projet a été désignée pour sa philosophie du projet et pas sur la pré-esquisse.

La Présidente présente les 4 projets (en version papier) à l'assemblée.

Suite à l'intervention d'un membre de la CLDR concernant lesdits projets, il est demandé que ces derniers soient présentés en CCA'IM afin que la commission puisse émettre des avis sur les divers aménagements.

Un membre s'interroge sur le timing nécessaire à la préparation du dossier projet. La Bourgmestre précise que la convention-réalisation doit être signée pour février 2018.

L'assemblée est informée de la construction d'un nouveau bâtiment comprenant une dizaine d'appartements, qui sera construit juste à côté du bâtiment en cours de la société Eloy.

Plusieurs membres s'interrogent sur la destination du bâtiment communal qui sera construit dans le centre d'Esneux. La Présidente informe que le Collège communal se prononcera prochainement. L'administration communale est en attente d'une nouvelle étude de faisabilité de la construction dudit bâtiment.

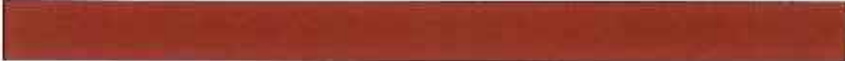
Divers

Un membre demande des précisions quant au commencement des travaux de construction du parking au CHU. La présidente précise que les travaux devraient démarrer le 3 octobre 2016. Un autre membre s'interroge sur les recours introduits pour la construction du pont de Tilff. La présidente informe la CLDR qu'un autre recours va être introduit auprès du Conseil d'Etat.

Il est rappelé que le GT Tourisme souhaite se réunir pour discuter du développement touristique sur la commune. Le GREOVA propose aux membres d'organiser une réunion au mois d'octobre 2016.

Un membre émet une réflexion quant à la protection des arbres remarquables qui sont rongés par les castors. La présidente précise qu'il faut avant tout savoir si ces arbres appartiennent à des privés ou non. Katty Burgeon va se renseigner sur les possibilités d'intervention de la commune.

La réunion se termine à 20h10.



PCDR

Commission Locale de Développement
Rural



19 décembre 2016 à 19h

Rapporteur : Katty BURGEON

Adresse de messagerie :
katty.burgeon@esneux.be
Téléphone : 04/380.94.12

**Le PV sera annexé au présent
rapport après son approbation par la
CLDR**